



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS

APERÇU

Le projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS prend fin le 31 janvier 2028.

L'objectif du projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS est d'aider les sauveteurs qualifiés du Canada, du Royaume-Uni, de l'Australie et de l'Afrique du Sud à être admissibles à un emploi dans l'un des trois autres pays de destination. Cet objectif est atteint en éliminant ou en réduisant les obstacles à l'obtention des qualifications nécessaires à l'emploi.

PROCESSUS

Pour être employé comme sauveteur dans la plupart des installations aquatiques au Canada, les personnes doivent détenir un brevet valide de Sauveteur national – option piscine de la Société de sauvetage du Canada, dont les préalables sont la Médaille de bronze, la Croix de bronze et le secourisme général.

Afin de reconnaître les acquis et de simplifier le processus de certification pour les sauveteurs formés participant au programme pilote, les candidats ne seront pas tenus de passer les examens de la Médaille de bronze et de la Croix de bronze.

Il est important de noter que le projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS est un programme de formation, et non un programme d'emploi. Tout sauveteur provenant de l'étranger souhaitant travailler devra s'assurer de détenir les permis de travail gouvernementaux appropriés ainsi que toute formation supplémentaire exigée par l'employeur potentiel (par exemple, moniteur de natation).

Étape 1

- Communiquez avec la section de la province ou du territoire où vous résidez afin de demander le formulaire de demande pour le projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS. Envoyez le formulaire dûment rempli ainsi qu'une copie de votre certification de sauveteur en cours de validité à la section.
- Payez les frais de demande et procurez-vous les ressources nécessaires, y compris le manuel « Alerte : le sauvetage en action ».
- À l'aide du matériel acheté, préparez-vous pour le travail préalable au cours.

Étape 2

- Suivez et réussissez un cours de secourisme général (ou l'équivalent CSA) offert par un fournisseur de premiers soins reconnu et approuvé par la section de votre lieu de résidence avant de participer à la séance de formation en personne et à l'examen initial de Sauveteur national – option piscine. L'examineur de Sauveteur national exigera une preuve de certification en secourisme général.

Étape 3

- Inscrivez-vous à une séance de formation en personne et complétez-la, y compris l'examen initial de Sauveteur national – option piscine, qui évalue l'ensemble des éléments de test. Cet examen constitue l'évaluation finale visant à s'assurer que les candidats possèdent les compétences et aptitudes nécessaires pour répondre aux normes du programme de Sauveteur national.
La séance de formation en personne et l'examen initial de Sauveteur national – option piscine peuvent être offerts conjointement ou séparément par le site pilote. L'examineur de Sauveteur national remplira une fiche d'évaluation initiale et la soumettra à la section pour traitement. La section délivrera la carte permanente de Sauveteur national – option piscine à l'adresse postale canadienne indiquée sur le formulaire de demande du projet pilote de réciprocité des sauveteurs du Commonwealth de la RLSS.